

Haro sur les maghrébins âgés !

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 9 mai 2023

Dans le cadre de la « réforme » des retraites, un amendement porte l'obligation de séjour sur le sol français à plus de 9 mois par an pour bénéficier de l'allocation de solidarité personnes âgées. Plus de 40 organisations de défense des migrants ont publié une tribune dans laquelle elles alertent sur « cette politique discriminatoire et réclament que ces personnes âgées migrantes puissent bénéficier de l'ASPA sans condition de résidence. »

La « réforme » des retraites, véritable régression sociale, touche particulièrement et de plein fouet les couches défavorisées de la population.

Premiers impactés, les immigrés le sont, parce qu'une grande partie d'entre eux travaillent dans les métiers pénibles, ont des carrières hachées, sont tributaires du minimum vieillesse (allocation de solidarité personnes âgées : ASPA) conditionné jusqu'alors par une durée de résidence en France de plus de 6 mois.

Discrètement et sans débat, un amendement de la droite sur la loi a porté cette obligation à plus de 9 mois par an sur le sol français sous peine de perte des droits. Cet article entrera en vigueur le 1er septembre.

[...]

La suite de la tribune est à lire ici : [Réforme des retraites : « haro sur les maghrébins âgés ! »](#)